

Philosophie du droit

Titulaire

Julie ALLARD

Mnémonique du cours

DROI-C5103

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Ce cours vise à explorer et éclairer des questions qui animent la pensée contemporaine du droit, et en particulier celles qui ont trait à la justice, à partir d'une mobilisation du cinéma. Outre le cinéma de fiction, cette ouverture aux images s'opère dans différentes directions : documentaires, séries télévisées, programmes de télé-réalité judiciaire, images d'archives, etc.

Durant les séances de cours, six grandes thématiques sont abordées à partir d'extraits audiovisuels, qui sont analysés et mis en relation avec des approches plus théoriques du droit et de la justice.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Cette approche, qui consiste à interroger la justice à partir de ses représentations dans divers objets culturels, permet d'envisager le droit comme un objet vivant, produit d'une société et d'une culture, mais exerçant également une influence sur ces dernières. Elle permet également de rendre sensibles les notions, les mécanismes et les interactions juridiques, de les faire apparaître en vue de les penser. De cette manière, ce cours entend susciter chez les étudiant-e-s une compréhension critique et contextualisée du droit et de la justice.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours, inscrit au programme des Master en droit, en philosophie et en éthique, est organisé en trois phases.

Durant une **première phase**, dans le cadre de plusieurs séances de cours *ex cathedra* et obligatoires, des thématiques qui éclairent des débats contemporains ou plus classiques en théorie ou

en philosophie du droit sont présentées et analysées à partir d'extraits audiovisuels :

- > Séance 1 : « Procès-spectacle et spectacle du procès »
- > Séance 2 : « Vérité et erreurs judiciaires »
- > Séance 3 : « Droit et pouvoir »
- > Séance 4 : « Majesté de la justice et justice de proximité »
- > Séance 5 : « Usages stratégiques de la justice »
- > Séance 6 : « L'anti-juridisme à l'écran »

Au cours d'une **deuxième phase**, des permanences visant à un accompagnement individualisé de groupes d'étudiant-e-s (4 personnes par groupe) sont organisées afin de les guider dans la préparation de leurs travaux. Il est attendu que chacun des groupes rencontre l'enseignant à une reprise au moins.

Au cours d'une **troisième et dernière phase**, ces travaux sont présentés, en premier lieu, sous la forme d'une communication orale (les trois ou quatre dernières séances de cours étant dédiées à ces présentations) et, en second lieu, sous la forme d'une version écrite remise à l'enseignant.

Les présentations orales, qui mobilisent des extraits audiovisuels, durent environ 15 minutes, quant aux travaux écrits, ils comprennent entre 3 000 et 5 000 mots (notes de bas de pages comprises, bibliographie et filmographie non comprises).

Ces travaux doivent éclairer l'une des thématiques explorées lors des séances *ex cathedra* (cf. ci-dessus). Le choix d'une autre problématique pertinente en philosophie du droit est toutefois autorisé, s'il a été validé par le professeur.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les ressources mobilisées durant le cours ainsi qu'une bibliographie et filmographie générales sont disponibles sur l'UV.

Pour se familiariser avec l'approche promue dans le cadre de ce cours, les étudiant-e-s sont vivement invité-e-s à consulter les ressources suivantes :

- > Julie Allard, Olivier Corten, François Dubuisson, Vincent Lefebvre et Julien Pieret (dir.), *Arrêts sur images, Les représentations du juge à l'écran*, publication faisant suite à un colloque international s'étant tenu à l'ULB les 13 et 14 mars 2015, dossier de e-legal, revue de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles [en ligne], 2018, vol. 1, <http://e-legal.ulb.be/rubriques/dossiers> ;
- > Les présentations proposées lors de ce colloque, disponibles en ligne (<https://vimeo.com/showcase/3344567>), qui offrent diverses illustrations de la façon d'articuler extraits audiovisuels et analyses théoriques ;
- > D'autres exemples d'une approche croisée "droit et cinéma" : <https://e-legal.ulb.be/volume-n05/droit-et-culture-pop-3/la-justice-de-classe-a-l-ecran-comment-le-peuple-est-il-represente>
- > <https://e-legal.ulb.be/volume-n05/droit-et-culture-pop-3/les-etrangers-face-a-leurs-juges-representations-realistes-et-allegoriques-de-l-alterite-a-l-ecran>

> Enfin, dans un format un peu différent, celui d'un podcast :
<https://radio.amicus-curiae.net/series/acteurs-du-droit/>

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Secrétariat facultaire : 02.650.39.36, 39.37, 39.40, 39.41

Méthode(s) d'évaluation

Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Les quatre membres de chaque groupe recevront la même note. Seront principalement évalués la pertinence du propos, le lien avec le matériau audiovisuel sélectionné, la rigueur

dans la compréhension des notions théoriques, juridiques ou philosophiques, mobilisées et la qualité stylistique.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'évaluation portera sur la présentation orale, à concurrence de 5 points, et sur le travail écrit, à concurrence de 15 points.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 1, finalité Droit économique et social/bloc 1 et finalité Droit civil et pénal/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-PETHI | **Master en éthique** | finalité Spécialisée/bloc 1 **et** MA-PPHIL | **Master en philosophie** | finalité Approfondie/bloc 1 et finalité Didactique/bloc 1